

ACCUEIL DE LOISIRS 6/12 ans
PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil Péri Scolaire et extrascolaire

 **I – FONCTIONNEMENT**

❖ ACCUEIL PERISCOLAIRE : APS

- Sur la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredi.
- De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.
- L'encadrement est assuré par une équipe d'animateurs diplômés et/ou qualifiés.
- L'accueil : au sein des bâtiments de l'école élémentaire de CASSY, les locaux sont habilités pour cinquante six enfants et mis à disposition par convention.

❖ ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : ALSH

- Sur la période scolaire, le mercredi (sans classe).
- Pendant les vacances scolaires, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis sauf les vacances de Noël et la dernière semaine des vacances d'été.
- De 9h00 à 17h00. En complément de ces horaires, un accueil est proposé de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30
- L'encadrement est assuré par une équipe d'animateurs diplômés et/ou qualifiés.
- L'accueil est habilité pour quarante huit enfants au sein de l'école Primaire de CASSY.
- Les locaux sont mis à disposition par convention (convention)
- Un ramassage par le bus et avec accompagnateur peut être assuré sur réservation uniquement, avec un accompagnateur tourne sur les 4 villages de la commune : Blagon, Cassy, Lanton et Tausat.

 **II – OBJECTIFS**

- L'épanouissement moral et physique de l'enfant
- L'acquisition de la confiance en soi
- Favoriser l'autonomie de chaque enfant
- La socialisation et l'insertion de chaque enfant au sein d'un groupe

- Le développement des habilités motrices
- La découverte de matières, d'activités manuelles et culturelles
- La découverte de différents milieux
- La mixité

III – MOYENS

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe pédagogique s'appuie sur différents supports, en collaboration avec la coordonnatrice de la Politique enfance/jeunesse.

- Respect du rythme de chaque enfant,
 - Appliquer des règles de vie commune,
 - Respect des règles d'hygiène,
 - Respect de chacun, liberté d'expression,
 - Insertion d'enfants venant de l'Institut Médico-Educatif de Taussat
 - Mixité des animateurs, l'équipe montre un exemple (les animateurs proposent des activités manuelles et les animatrices des activités sportives)
 - Partage d'un café convivial avec les familles, les enseignants et le personnel de l'école, avant et après chaque vacance
 - Découverte et pratique d'activités sportives par le jeu, intervention des associations locales
 - Organisation d'activités manuelles variées,
 - Promenades pédestres aux environs,
 - Sorties ludiques tout au long de l'année,
 - Découvertes d'activités culturelles, intervention des associations locales
- Mini camps et nuitée
Passerelle avec l'alsj maternel et animations en lien avec les pré-ados
Projets : inter génération
- Activités libres.

IV – JOURNEE TYPE

❖ ACCUEIL PERISCOLAIRE : APS

- De 7h30 à 8h55 :

Rencontre avec les parents,
Prise des inscriptions pour les mercredis et les vacances,
A l'heure d'arrivée de chaque enfant : accueil + pointage + prise en charge
Distribution d'un goûter à la demande des enfants,
Activités manuelles proposées aux enfants demandeurs,
Jeux sportifs proposés aux enfants demandeurs,
Activités libres,

Départ de certains enfants au soutien scolaire (horaires définis par l'école)

A 8h40 : rangement collectif de l'accueil,

A 8h45 : Appel des enfants

A 8h50 : les enfants vont dans la cours.

- De 16h30 à 18h30 :

Les enfants rejoignent l'accueil depuis leur classe respective,
Relations avec les enseignants,
Goûter collectif ou en deux services suivant le nombre d'enfants, afin d'améliorer les conditions d'accueil,
Activités manuelles proposées aux enfants demandeurs,
Jeux sportifs proposés aux enfants demandeurs,
Accueil des enfants en fin de soutien scolaire (horaires définis par l'école)
Activités libres,
Relations avec les parents tout au long de l'accueil,
Prise des inscriptions pour les mercredis et les vacances.
Pointage de l'heure de départ

❖ **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : ALSH**

- De 7h30 à 9h10 :

Rencontre avec les parents,

Distribution d'un goûter à la demande des enfants,

Prise des inscriptions pour les mercredis et les vacances,

Accueil de chaque enfant, pointage

- De 9h10 à 10h00 :

Activités libres

- De 10h00 à 12h00 :

Au choix : - activités manuelles

- jeux ou activités sportives

- De 12h00 à 13h00 :

Hygiène

Repas,

- De 13h00 à 14h00 :

Jeux libres

- De 14h00 à 16h00 :

Au choix : - activités manuelles

- jeux ou activités sportives

- De 16h00 à 16h30 :

Goûter

- De 16h30 à 17h00 :
Jeux libres
- De 17h00 à 18h30 :
Rencontre avec les parents,
Prise des inscriptions pour les mercredis et les vacances,
Jeux libres

V – FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

- Réunion hebdomadaire de l'équipe et de l'ensemble des animateurs 3/6 ans et 6/12 ans
- Autonomie des animateurs
- Relations constantes entre les animateurs, les parents, les enseignants et la coordonnatrice.
- Relations occasionnelles entre les animateurs, les associations et les adultes de structures locales
- Participation des animateurs au sein des manifestations locales,
- Formations proposées tout au long de l'année

VI- CONCLUSION

L'accueil de loisirs permet à l'enfant de se développer en collectivité hors du cadre familial et scolaire. C'est un lieu de bien être pour l'enfant et les parents. La professionnalisation et la formation continue des animateurs sont primordiales à l'évolution positive de l'accueil.

Nous proposons aux enfants un contexte agréable et sécurité afin de venir avec plaisir sans se sentir contraints de faire une activité, leurs envies sont sollicitées et prise en compte.